

Arrêté de jury relatif aux concours communs de recrutement d'adjoint administratif principal 2nd classe interne

Session 2026

La rectrice de l'académie de Dijon et la préfète de la région Bourgogne Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'État ;
- Vu** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;
- Vu** l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant des ministres chargés de affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- Vu** l'arrêté du 5 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu** l'arrêté du 3 avril 2026 fixant au titre de l'année 2026 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

ARRÊTENT

Article 1 : sont nommés, pour la session 2026, membres du jury du concours interne commun d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, organisé au titre de la session 2026, les personnes citées ci-après :

Président de jury : Monsieur Frédéric BRUT, attaché d'administration de l'Etat hors classe, ministère de l'éducation nationale, Dijon.

Vice-président de jury :

Monsieur Frédéric BERGEROT, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du département des ressources humaines et de l'action Sociale - DIR-SG Grand centre, ministère de la justice.

Membres du jury :

Madame	BALMET	Nadine	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Madame	CONSTANTIN	Delphine	Attachée d'administration de l'Etat	Cheffe de bureau	Ministère de l'éducation nationale
Madame	FICHOT	Sylvie	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Madame	KIEFFER	Aline	Attachée principale d'administration de l'Etat	Secrétaire générale en EPLE	Ministère de l'éducation nationale
Madame	KUNTZMANN	Corinne	Personnel enseignant	Professeure	Ministère de l'éducation nationale
Monsieur	SALAHUB	Christophe	Personnel de direction	Principal	Ministère de l'éducation nationale
Madame	THIERRY	Aurélie	Attachée d'administration de l'Etat	Secrétaire générale en EPLE	Ministère de l'éducation nationale
Madame	TINELLI	Murielle	Secrétaire administrative de classe exceptionnelle	Gestionnaire financière	Ministère de l'éducation nationale
Madame	BESSON	Frédérique	Secrétaire administrative de classe supérieure	Responsable de scolarité	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
Madame	PAULIN	Lucille	Attachée d'administration de l'Etat	Responsable bureau ITRF et concours	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
Madame	GAGOU	Katy	Secrétaire administrative de classe supérieure	Gestionnaire de formation et recrutement	Ministère de la justice
Monsieur	THOUR	Salim	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Gestionnaire administrative et financier	Ministère de la justice
Madame	PROST	Charlène	Greffière	Responsable de la gestion budgétaire	Ministère de la justice
Monsieur	SCHALLER	Samuel	Attaché principal d'administration de l'Etat	Adjoint au chef du département immobilier	Ministère de la justice

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Préfète et par délégation

Le Secrétaire général

Denis BRUEL

Fait à Dijon, le 8 avril 2026

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale d'académie,

Mialy VIALLET